



## JEUDI 22 MAI

### Musée départemental Robert TATIN à Cossé-le-Vivien

*Trajet : covoiturage si possible ou voiture individuelle*

*RV : Forum de la Gare, niveau Intersport. Départ à 12h 40*



#### A 13h 45 : Visite du musée TATIN

Tatin (1902-1983) est un artiste peintre décorateur, céramiste, sculpteur et architecte mayennais. Grand voyageur, fasciné par l'art amérindien, il a réalisé sur sa demeure de Cossé-le-Vivien dont il voulait faire un « carrefour des civilisations » une œuvre monumentale, étrange, proche de l'art brut aux yeux de certains mais en réalité inclassable .

Pendant 40 minutes, visite des extérieurs avec le guide du musée  
Ensuite, visite libre des salles d'exposition.

Après cette visite, vers 15 h30, nous pourrons prendre la direction de **GENNES-sur-Seiche**, à environ 18 km de Cossé et découvrir son patrimoine très classique.

Vers 16 h : passage **au château de la Motte** proche du bourg, route de Brielles.

La Motte a été le siège d'une ancienne seigneurie attestée dès le XI<sup>e</sup> siècle ; la famille de Genne a occupé des postes défensifs et administratifs dans le pays de Vitré, elle a participé à la fondation en 1472 de la Confrérie des Marchands d'outre-mer spécialisée dans le commerce international des toiles et contribué à sa prospérité. Le château actuel a été édifié au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle et remanié. Au XIX<sup>e</sup>, il a connu des usages insolites (couvent, exploitations diverses). Depuis

une trentaine d'années, il est la propriété de M. et Mme de Rosamel qui l'ont dégagé et restauré. Visite de l'extérieur et parc.



Ensuite, vers 16 h 30, nous ferons une halte à **l'église paroissiale St-Sulpice** reconstruite au XVIe et au XVIIe siècle, ornée de 5 retables fin XVIIIe dont 3 habillent le chevet, œuvre imposante du retableur lavallois François Houdault II.

Participation : **Adhérents : 5 €**

Autres personnes : 7 €

**INSCRIPTION et RÈGLEMENT** par chèque à l'ordre de *Art et Histoire*  
à retourner pour le **17 mai**

*Art et Histoire*

*28, Le Haut-Fonteny*

*35133 Le CHÂTELLIER*

NB : inscription par mail possible en précisant votre souhait de covoiturage.

Dans ce cas, règlement sur place par chèque de 5 ou par billet de 5 € ( svp, pas de monnaie) à me remettre avant l'entrée au musée Tatin prévue à 13h45.

Frais de covoiturage à voir avec le chauffeur : estimation 4 €

-----

M. Mme...

Participera-participeront à la sortie du jeudi 22 mai et règle(nt) la somme de...

Covoiturage proposé : places

Covoiturage souhaité

Trajet indépendant